



POLITIQUE DE PRÉVENTION DES INFECTIONS ET POLITIQUE DE RETRAIT DES ENFANTS
MALADES

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE CHAMPAGNEUR
764, avenue Outremont
Outremont (Québec) H2V 3N3

Juin 2015

Mise à jour à faire pour juin 2018

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.*

TABLES DES MATIÈRES

1. BUT DE LA POLITIQUE
2. CRITÈRES D'EXCLUSIONS GÉNÉRAUX
3. QUAND GARDER À LA MAISON L'ENFANT MALADE ? QUESTIONS À SE POSER
4. POLITIQUE DE RETRAIT DES ENFANTS MALADES. SYMPTÔMES EXIGEANT LE RETRAIT
5. PROCESSUS DÉCISIONNEL
6. TABLEAU DES INFECTIONS EN MILIEU DE GARDE
7. BIBLIOGRAPHIE

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.* 2

BUT DE LA POLITIQUE

Cette politique a pour but la prévention et le contrôle des infections pour assurer le bien-être et la santé des enfants fréquentant le CPE Champagneur, les membres du personnel et les parents utilisateurs.

La responsabilité de chaque parent est d'informer le personnel éducateur ainsi que la direction du CPE de l'état de santé de son enfant.

Critères d'exclusion généraux

En tout temps, lorsqu'un enfant est en mauvais état général *et qu'il ne peut suivre les activités du groupe ou encore qu'il demande des soins additionnels empêchant le personnel éducateur d'accorder son attention à la santé et à la sécurité des autres enfants, il pourra être exclu jusqu'à ce que son état s'améliore.

L'exclusion de l'enfant vise 2 objectifs :

- a) le bien-être de l'enfant
- b) la protection des autres personnes qui fréquentent le CPE

Nous sommes conscients que l'exclusion de l'enfant pose d'importants problèmes d'organisation pour les familles. C'est pourquoi dès l'inscription de l'enfant au CPE, le parent doit prévoir un mode de garde parallèle (alternatif) lorsque la situation oblige le centre à exclure l'enfant pour cause d'infections.

QUAND GARDER L'ENFANT MALADE À LA MAISON ? QUESTIONS À SE POSER

La collaboration de tous (parents, éducatrices et éducateurs, directrice) est capitale pour veiller à la réduction des infections et au bien-être des enfants.

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.*

Questions à se poser

Réponse

- | | |
|--|--|
| 1- Est-ce que mon enfant peut suivre les activités du groupe ? | Non, Il doit rester à la maison |
| 2- Mon enfant est-il en mauvais état ? | Oui, Il doit rester à la maison. |
| 3- Y a-t-il un risque de contagion ou de propagation pour les autres enfants ? | Oui, Il doit rester à la maison ou sinon vérifier le tableau des infections en milieu de garde et suivre les recommandations indiquées. Avertir la directrice. |
| 4- Cette maladie est-elle dans la liste des maladies contagieuses ? | Vérifier le tableau des infections en milieu de garde et suivre les recommandations indiquées et avertir la directrice. |
| 5- Est-ce que le CPE peut garder mon enfant ? | Contactez la directrice ou l'éducateur avant de venir au CPE |

SYMPTÔMES EXIGEANT LE RETRAIT DES ENFANTS MALADES

EN CAS DE DIARRHÉE

- Si l'enfant est en mauvais état général, OU
- S'il présente aussi de la fièvre, des nausées ou vomissements, OU
- S'il a 2 selles liquides ou plus par jour (à la maison ou CPE), OU
- S'il y a présence de sang dans les selles, OU
- Si la diarrhée dure depuis 48 heures.

EN CAS DE FIÈVRE

- Si l'enfant est en mauvais état général, OU
- S'il a une température rectale égale ou supérieure à 39 °C et qu'elle persiste après l'administration d'acétaminophène au CPE ou à la maison, OU
- S'il a eu un contact avec une personne diagnostiquée par un médecin comme porteuse d'une maladie contagieuse dans les 3 semaines précédentes.

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.*

Le tableau suivant vous indiquera si votre enfant fait de la fièvre. La plage normale varie et dépend de la méthode utilisée pour prendre la température de votre enfant.

Méthode	Variation normale de la température	Fièvre
Rectum	36,6 °C à 38,0 °C (97,9 °F à 100,4 °F)	38,1 °C (100,4 °F) ou plus
Bouche	35,5 °C à 37,5 °C (95,9 °F à 99,5 °F)	37,6 °C (99,6 °F) ou plus
Aisselle	34,7 °C à 37,3 °C (94,5 °F à 99,1 °F)	37,4 °C (99,2 °F) ou plus
Oreille	35,8 °C à 38,0 °C (96,4 °F à 100,4 °F)	38,1 °C (100,4 °F) ou plus

Le degré de la fièvre ne vous indique pas la gravité de la maladie. En général, le comportement de l'enfant est plus révélateur. En effet, on peut observer une forte fièvre chez un enfant atteint d'une infection légère, tandis qu'un enfant souffrant d'une très grave infection n'en fera pas du tout.

EN CAS DE ROUGEURS

- Si l'enfant est en mauvais état général, OU
- S'il y a de la fièvre, OU

S'il a eu un contact avec une personne diagnostiquée par un médecin comme porteuse d'une maladie contagieuse dans les 3 semaines précédentes.

EN CAS DE VOMISSEMENTS

- Si l'enfant est en mauvais état général, OU
- S'il présente de la fièvre ou de la diarrhée OU
- S'il a 2 vomissements ou plus par jour (à la maison ou CPE), OU
- Si les vomissements durent depuis 48 heures.

Consultez un médecin dès que l'état de votre enfant ou la possibilité d'une contagion suscite une inquiétude. Informez le médecin que votre enfant fréquente un CPE et suivez ses recommandations.

Le contrôle des infections au CPE, c'est la responsabilité de chaque parent en partenariat avec le CPE.

LE RETOUR EST CONTINU

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.*

1. à la disparition des symptômes (24h après les derniers vomissements, diarrhées et fièvre),
2. à la possibilité de l'enfant de suivre les activités régulières du groupe,
3. l'enfant doit être considéré comme non contagieux.

TABLEAU Récapitulatif des symptômes

Garder l'enfant à la maison	Sans rien d'autre	Mauvais état général	Fièvre	Diarrhée	Vomissements	Contact avec une personne ayant une maladie contagieuse dans les 3 semaines précédentes
Fièvre		X				X
Fièvre $\geq 36^{\circ}\text{C}$ ou 102°F , même avec l'administration de l'acétaminophène	X	X				
Diarrhée		X	X		X	
+ de selles liquides dans les 24h	X	X				
Diarrhée depuis + de 48h	X	X				
Vomissements		X	X	X		
+ de vomissements dans les 24h	X	X				
Vomissements depuis + de 48h	X	X				
Rougeurs		X	X			X

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.*

PROCESSUS DÉCISIONNEL

Conseil d'administration du CPE Champagneur	Responsable d'adopter la politique de prévention et contrôle des infections
Personnel éducateur du CPE Champagneur	Responsable d'évaluer l'état de santé de l'enfant à partir des critères décrits dans la politique et de contacter un parent de l'enfant pour venir le chercher. Administrer de l'acétaminophène selon le protocole du Ministère responsable des CPE
Direction Générale du CPE Champagneur	Responsable de surveiller l'application de la politique Responsable d'intervenir dans les cas où : Un parent refuserait de venir chercher son enfant Il serait impossible de rejoindre les parents Toute situation non prévue dans la politique Responsable de faire les suivis avec le CSSS de la Montagne entre autre pour les maladies à déclaration obligatoire
Parents du CPE Champagneur	Responsables de respecter les directives de la politique Responsables de venir chercher leur enfant en cas de décision de retrait de l'enfant par le CPE suivant les critères de la politique Responsables de garder à la maison leur enfant si l'enfant répond à un des critères de retrait énoncés dans la présente politique. Informers le CPE qu'un médicament a été administré à l'enfant
CSSS de la Montagne	Responsable des recommandations en matière de santé publique en cas de contagion ou d'épidémie au CPE

TABLEAU DES INFECTIONS EN MILIEU DE GARDE

**Mauvais état général de l'enfant : C'est un enfant apathique, avec peu d'énergie, qui peut ne pas avoir faim, qui peut être très irritable ou qui pleure beaucoup. Un enfant qui n'est pas comme d'habitude.*

Les infections en milieu de garde

MALADIES	BROUQUETTE	CONJONCTIVITE	COQUELLOUSE	DANSE DE ÉTOILES	ENTÉRIQUE (BIBBY)	HÉNIGGITE (VIRALE)	OTITE MOYENNE	POSSARIUS-SOUCHE	VARICELLE
SYMPTÔMES	                                                  								

BIBLIOGRAPHIE

1. 2012. Prévention et contrôle des infections dans les centres de la petite enfance, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction générale de la santé publique et Ministère de la Famille et de l'enfance. Publications Québec.
2. 2012. Tableau des infections en milieu de garde. Ministère de la Famille et de l'enfance. Publications Québec.
3. Avril 2012. Politique de prévention des infections et politique de retrait des enfants malades. CPE Le Petit Réseau Inc. Montréal, Québec
4. 2008. Politique de prévention des infections et politique de retrait des enfants malades. CPE Les Loupiots. Québec, Québec.
5. 2015. La mesure de la température en pédiatrie. D Leduc, S Woods, Société canadienne de pédiatrie, Comité de la pédiatrie communautaire.